



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le **19 JANVIER**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Mr Jérôme GRAUSI Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	14/01/2021
Présents :	23	Date d'affichage :	14/01/2021
Votants :	23	Date de publication :	21/01/2021

Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, BELMONTE Sophie, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle, GARNIER Sophie, GEORGES Corinne; HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina;

Messieurs BEKHIT Thierry, DESCAMPS Gil; DI CICCIO Piétro; DUHAMEL Gaël, GRAUSI Jérôme; KJAN Sylvain, MARTELIN Yves; MOLLARD Yoann, NESMOZ David, REIX Stéphane, TORRES Jérôme; ROMANOTTO Nicolas;

Etaient absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Yves MARTELIN

DELIBERATION n° 2021-002

**ENVIRONNEMENT
Adhésion a FREDON**

Monsieur Sylvain KJAN, Conseiller Municipal délégué à l'environnement, présente la FREDON Auvergne Rhône Alpes qui est un Organisme à Vocation Sanitaire pour le domaine du Végétal

FREDON Auvergne Rhône Alpes œuvre depuis plus de 30 ans, auprès des communes et de leurs partenaires, acteurs gestionnaires de végétaux, en répondant à leurs besoins par du conseil technique, des formations aux élus (structure agréée depuis fin 2019) et des outils d'informations.

Ses activités leur ont permis d'acquérir une grande expertise pour des sujets aussi variés que limiter la prolifération de certaines espèces exotiques envahissantes (ex. ambrosie,...), la gestion de certains problèmes sanitaires en lien avec le végétal (ex. processionnaire du pin, pyrale du buis,...), tout en permettant aux communes d'améliorer la gestion de leurs espaces publics dans le cadre des nouvelles réglementations en lien avec la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires.

Le montant de l'adhésion est fonction de la surface et de la population de la commune :

Calcul de votre adhésion	Montant lié à la Surface (a)		Montant lié à la Population (b)		Montant total de l'adhésion =(a)+(b)
	< 1000 hectares	30 €	< 500 habitants	30 €	
	de 1000 à 2000 hectares	60 €	de 500 à 1000 habitants	100 €	
	> 2000 hectares	90 €	de 1000 à 5000 habitants	200 €	
			> 5000 habitants	400 €	

La superficie de la commune est de 13,65 km²

La population au 01/01/2021 est de 3 365 habitants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Par : 23 voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

↳ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'adhésion 2021 avec la FREDON Auvergne-Rhône Alpes pour une cotisation annuelle de 260 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

